

ACTIVITÉS

Mobistar est, à côté de Proximus (Belgacom) et Base (KPN), le troisième plus grand opérateur mobile en Belgique.

HISTORIQUE

Opérateur mobile ayant acquis la licence pour le deuxième réseau belge en novembre 1995, l'opérateur Mobistar a été créé par France Télécom et le belge Telindus (acquis depuis par Belgacom), mettant ainsi fin au monopole de Proximus. France Télécom est resté l'actionnaire principal après l'entrée en Bourse de Mobistar.

PERFORMANCES

Mobistar est devenue une action de dividende, sans grand espoir de croissance. Les opérateurs télécoms sont par ailleurs dans le collimateur de la Commission européenne qui juge leurs tarifs trop élevés pour les conversations en dehors de leur propre réseau ou vers ou au départ de l'étranger.

Mobistar procède également de temps à autre à des réductions de capital, signe qu'il ne faut guère s'attendre à une quelconque stratégie étrangère à l'avenir. Des spéculations font du reste régulièrement surface quant au fait que France Télécom (qui détient environ la moitié des actions) aurait l'intention d'acquérir ou, au contraire, de se défaire totalement de Mobistar, principale raison pour laquelle Mobistar affiche une prime par rapport à ses concurrents.

	2005	2006	2007	2008	2009 (e)
Chiffre d'affaires*	1479,93	1574,6	1509,61	1532,73	1567,18
Marge EBITDA	38,86%	39,03%	39,23%	38,60%	36,18%
Valeur comptable	11,35	12,07	12,14	7,33	7,35
Bénéfice p.a.	4,28	4,73	4,58	4,54	4,34
Dividende p.a.	2,4	2,7	2,8	4,55	4,55
Taux d'endettement	-4,66%	-13,73%	-0,15%	68,83%	65,32%

* = multiplié par 1 million d'euro

